



Genève, le 22 mai 2020

CONSEIL DE SECTION DES SCIENCES DE LA TERRE ET DE L'ENVIRONNEMENT
PROCES-VERBAL
de la séance du lundi 24 février à 12h15
Maraîchers, salle 001

- Présents : Monsieur L. Caricchi, Monsieur B. Ibelings
 Corps professoral
 Madame S. Girardclos, présidente
 Corps des collaborateurs-trices de l'enseignement et de la recherche
 Monsieur Colin Fabre, Monsieur Clément Pollier
 Corps des étudiant-e-s
 Monsieur A. de Haller
 Corps du personnel administratif et technique
- Assistent à la séance : Monsieur U. Schaltegger, président de la Section des sciences
 de la Terre et de l'environnement
 Madame E. Lagut, administratrice de la Section des sciences
 de la Terre et de l'environnement
- Excusés : Madame C. Bonadonna
 Corps professoral
 Monsieur E. Castella - *Corps des collaborateurs-trices de*
 l'enseignement et de la recherche

1) Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2) Adoption du procès-verbal de la séance du 5 décembre 2019

Le PV a été adopté sans commentaires.

3) Communications du Président de la section

- U. Schaltegger revient sur les projets de règlements de doctorat mention Sciences de la Terre et mention Sciences de l'environnement qui avaient été discutés lors de la séance du 5 décembre 2019 et renvoyés à la Commission d'enseignement afin que les propositions soient harmonisées avec la nouvelle charte institutionnelle de doctorat qui prévoit la création d'un comité de suivi de thèse dont la composition peut être différente du jury de thèse. Entre autres changements, le projet de charte prévoit aussi une évaluation après 15 mois. Il s'agit là d'une modification importante de la méthode d'évaluation du travail de thèse qui comprendrait donc une première évaluation après 15 mois, éliminatoire (équivalent à l'évaluation du TAC par analogie avec le Doctorat ès sciences en Sciences de la vie) en plus de l'examen oral de thèse et de la soutenance (comprenant manuscrit et soutenance orale) existants actuellement. Une discussion s'engage sur les différences avec la méthode d'évaluation de la formation doctorale en vigueur actuellement et la mise en œuvre de l'examen oral de thèse et de la soutenance orale en comparaison avec les pratiques en vigueur à l'Université de Lausanne.
- Pour S. Girardclos, il est important d'obtenir un consensus au sein de la section sur les futures propositions de règlements de doctorat et elle souligne l'intérêt d'associer à cette réflexion le corps intermédiaire et la nécessité d'harmoniser les pratiques au sein de la Faculté des sciences. U. Schaltegger indique qu'au-delà de la Faculté des sciences, c'est toute l'Université qui est concernée par la future charte institutionnelle de doctorat. Interrogé sur la date d'entrée en

vigueur des nouveaux règlements, U. Schaltegger précise que cela pourrait se faire au mieux à la fin de l'année mais que cela ne concernerait pas les thèses en cours pour lesquelles l'ancien règlement continuerait de s'appliquer.

- En tant que représentante du corps intermédiaire au Conseil de section et membre de l'Assemblée de l'Université, S. Girardclos insiste sur le besoin de clarté, de transparence et d'harmonisation des pratiques au sein de l'Université. Elle a constaté les difficultés pour certaines facultés d'accepter les changements induits par la future charte de doctorat, changements parfois vus comme une pression supplémentaire sur les doctorant-es. Or ces changements de méthodes d'évaluation visent à structurer le travail de thèse entraînant plus d'exigence des doctorant-es mais aussi de la part des directeurs et directrices de thèse.
- La discussion se termine faute de plus d'informations concrètes.

4) Propositions de Clément Pollier relatives au nom du cours 'Life Evolution' et aux introductions de cours de MSc en sciences de la Terre (en annexe)

- S. Girardclos remercie C. Pollier pour ses propositions et indique avoir déjà travaillé en amont de la séance sur la première proposition qui concerne le changement du nom du cours "Life Evolution". Elle a contacté les professeur-es responsables de cet enseignement qui ont accepté la suggestion de changement et proposent de renommer le cours : "Life evolving with Earth". L'idée étant de mettre en avant que l'évolution de la vie se fait en même temps que la Terre. S. Girardclos propose pour permettre le vote des propositions de modification du plan d'études prévu plus tard à l'ordre du jour de soumettre cette proposition au Collège des enseignant-es de la section rétroactivement.

La modification de titre proposée par les enseignant-es convient aux étudiants présents de même que la procédure proposée. Le vote du Conseil de section prévu ce jour sera donc conditionné à l'acceptation par le Collège des enseignant-es de la section de cette modification. Les membres du Collège des enseignant-es seront appelés à se prononcer par voie électronique s'agissant d'une modification mineure.

- C. Pollier présente l'autre proposition qui concerne la mise à niveau des étudiant-es de master provenant d'autres institutions que l'Université de Genève et présentant des lacunes dans certains cours. Il suggère que les enseignant-es prennent un peu de temps au début d'un enseignement pour évaluer le niveau des étudiant-es et revoir quelques bases. S. Girardclos remercie de ce partage mais relève que cela concerne d'une part, le contenu des enseignements et donc touche à la conception des cours et d'autre part, la responsabilité des étudiant-es qui doivent faire l'effort de se mettre au niveau du cours. Après discussion, S. Girardclos propose de passer le message aux réunions des enseignant-es de la section qui doivent veiller à mettre à jour les descriptifs de leur cours, les pré-requis nécessaires ainsi qu'une liste de mots clés, sources d'information importante pour les futur-es étudiant-es. De son côté, C. Pollier informera les étudiant-es de la nécessité de faire preuve de proactivité et si besoin de précision, de prendre contact avec les enseignant-es avant le début du cours.

5) Proposition de modification du règlement du Master en sciences de l'environnement (en annexe).

S. Girardclos présente les propositions mentionnées sur l'exposé des motifs joint à l'ordre du jour.

Soumise au vote, la proposition est acceptée : 6 oui, 0 non.

6) Proposition de modification du plan d'études du Master en sciences de l'environnement (en annexe)

S. Girardclos présente les propositions mentionnées sur l'exposé des motifs joint à l'ordre du jour.

Soumise au vote, la proposition est acceptée : 6 oui, 0 non.

7) Proposition de modification du plan d'études du Master en sciences de la Terre (plan d'étude et exposé des motifs en annexe)

S. Girardclos présente les propositions mentionnées sur l'exposé des motifs joint à l'ordre du jour et répond aux interrogations de Antoine de Haller concernant la suppression du cours "Advanced Ore deposits II" en précisant qu'avec le départ de Lluis Fontboté, le module "Mineral Exploration" a dû être restructuré.

Soumise au vote, la proposition est acceptée : 6 oui, 0 non.

8) Divers

Pas de divers.

Fin de la séance à 13h15.

Stéphanie Girardclos